



14ème législature

| | | |
|--|--|--|
| Question N° : 97912 | De M. Jacques Myard (Les Républicains - Yvelines) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Affaires étrangères | | Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères |
| Rubrique > politique extérieure | Tête d'analyse > Syrie | Analyse > attitude de la France. |
| Question publiée au JO le : 19/07/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la réunion qui s'est tenue le 6 juin 2016 au quai d'Orsay avec une délégation du Conseil local d'Alep. Le site du ministère mentionne cette réunion mais ne donne, curieusement, aucune information sur l'identité des participants. Comme on le sait, la ville d'Alep durement assiégée est coupée en deux depuis le retrait des forces du régime de Bachar Al-Assad en 2012, entre une zone contrôlée par les forces gouvernementales et une zone administrée par des forces dites rebelles. Or la plupart de ces forces rebelles sont dans les mains du Front Al-Nosra, branche syrienne d'Al-Qaida ou de mouvances islamistes qui lui sont affiliées telles Ahrar al-Cham qui partagent une vision obscurantiste de l'avenir de la Syrie et sont soutenues notamment par la Turquie d'Erdogan dont le jeu trouble dans la région est manifeste. Les bombardements sont présentés à tort exclusivement comme le fait du régime de Bachar al Assad et de ses alliés russes par les médias et l'OSDH, observatoire dont la crédibilité est fort contestable. Si la situation humanitaire suscite une inquiétude légitime et doit nous conduire à soulager les souffrances des populations civiles, il faut cependant se garder d'une vision simplificatrice de la réalité. Il lui demande s'il peut lui communiquer le nom des membres de la délégation du Conseil local d'Alep réunis en sa présence le 6 juin 2016. Dans l'intérêt de la lutte prioritaire contre Daech et ses soutiens, il lui demande que la France ait, comme un certain nombre de pays européens ou les États unis d'Amérique, une représentation en Syrie avec la nomination d'un chargé d'affaires.